

L'ANALYSE DE LA SILENCIATION OU SILENCE EN DISCOURS

Mamadou Diakité

Maître assistant, Centre de linguistique appliquée de Dakar, université Cheikh Anta Diop.

Résumé

Nous avons déjà parlé du silence mais de manière empirique, et en opposant silence actualisé et silence réalisé. Sous le nom générique de silenciation, moins polysémique, le présent travail poursuit la réflexion. Après avoir redéfini la notion comme ellipse discursive, donc relevant de la matérialité linguistique, il sera proposé des éléments pour son étude : un cadre théorique inspiré du dialogisme, ainsi que quelques procédés.

Mots clés : silenciation, matérialité linguistique, dialogisme, polémique, ellipse discursive.

Abstract

We have already talked about of silence, but empirically, and opposing actualized silence and realized silence. Under the generic name of silenciation, less polysemous, this work continues the reflection. Having redefined the silenciation as discursive ellipsis, so as a part of the linguistic materiality, it is proposed some elements for its study: a theoretical framework based on dialogism, and methods of the analysis.

Keywords: silenciation, linguistic materiality, dialogism, polemic, discursive ellipsis.

INTRODUCTION

Nous avons déjà tenté, sur le modèle de la dichotomie saussurienne langue/parole, d'établir le statut discursif du silence en distinguant « silence actualisé » et « silence réalisé » (Diakité 2006). Par la suite, le silence nous apparu comme un continuum où il est difficile de délimiter avec précision ce qui relève de l'un ou de l'autre aspect du langage. Le présent travail veut poursuivre cette réflexion. Il s'agit de proposer des éléments pour l'analyse du silence, mais en regroupant ses deux modalités sous le

nom de « *silenciation*¹ » qui, en plus de réduire la polysémie de *silence*, peut entrer dans une série qui lui assure une grande commodité d'emploi : silencier (TLFi²), désilencier, désilenciation.

Dans une première approximation, nous appelons silenciation non pas l'absence de bruit, ni même de parole en général, mais toute lacune de signifiant(s) (morphème et plus) perçue et désignée comme silence par les locuteurs, ou mise en évidence par la recherche. Il s'agit de ce que l'on pourrait appeler ellipse discursive, dans un sens qui sera précisé en 1.1.2. De ce point de vue, la silenciation, comme la négation et l'interrogation, par exemple, renvoie à la fois à une opération, la mise en silence, au produit de l'opération, ainsi qu'aux moyens de sa réalisation textuelle. La réflexion s'appuie sur une conception de l'altérité conflictuelle inspirée du dialogisme (Bakhtine et Volochinov 1929/1977) et de son influence sur l'approche du discours développée, notamment sur la base des travaux de Michel Pêcheux (Pêcheux et Fuchs 1975, Courtine 1981, Authier-Revuz 1984). Dans ce sens, la silenciation, comme le discours dont il participe, est le produit du langagier et de déterminations sociohistoriques. Avant de proposer des éléments pour l'analyse de la silenciation, nous tenterons de la définir à travers sa matérialité et des règles discursives qui la conditionnent. Le matériau d'analyse comprend, deux corpus principaux, d'une part, le discours politico-religieux sénégalais (DPRS, 2003- 2012, plus d'un million d'occurrences), composé de textes intégraux, surtout des articles de presse ; d'autre part la base textuelle de CNRTL, des extraits totalisant plus de 160 millions d'occurrences³. Le logiciel utilisé pour le traitement des

¹ On trouve ce terme en psychanalyse (Moscovitz 1991/2007), et en AD sous la forme « *silenciation* » (Pulcineili-Orlandi 1991).

² *Trésor de la Langue française informatisé*, hébergé par le Centre national de Ressources textuelles et lexicales (cnrtl.fr).

³ Noter aussi des extraits en langues africaines (bambara, wolof...). Les mots de ces langues sont transcrits phonétiquement s'ils se prononçant différemment qu'en français.

données s'est fait avec *Lexico 3* (université Paris 3) et certains outils de la base textuelle du CNRTL : « Lexicographie », « Synonyme », « Antonyme », « Concordance ».

1 ESSAI DE DÉFINITION

1.1 Matérialité linguistique, silenciation et ellipse discursive

1.1.1 Matérialité linguistique

En AD, l'attitude à l'égard de la matérialité linguistique détermine au moins deux approches possibles de la silenciation. Ainsi, certains excluent le formel de l'étude de la silenciation : « Travailler sur le silence, c'est [...] quitter l'univers du segmentable et renoncer à toutes les analyses qui partent de la matérialité des formes pour basculer du côté des disciplines interprétatives » (Pulcineili-Orlandi 1996 : 43). Pour nous cependant, le segmentable est un passage indispensable pour l'interprétation, car la silenciation est nécessairement supportée par les genres de discours et ceux-ci se manifestent par des formes. Ce qui est valable du discours fait d'unités formelles l'est donc, *mutatis mutandis*, de la silenciation, celle-ci étant, malgré les apparences, constitutive de celui-là.

Nous avons essayé de vérifier cette hypothèse tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Pour le premier aspect, nous avons examiné le fonctionnement de l'opposition *parole/silence* dans CNRTL et DPRS, considérés comme assez représentatifs de la langue dans sa diversité, sociale et régionale. Le concordancier de CNRTL a fourni les termes de référence de l'opposition *parole/silence* sur une base fréquentielle. Dans DPRS, la fréquence significative minimale retenue, 10, est celle proposée par défaut par *Lexico 3*. Deux séries de comparaisons ont été effectuées : dans CNRTL, entre le lemme *silence* et ceux de ses deux antonymes les plus fréquents, *parole* et *discours* ; dans DPRS, entre, d'une

part *silence* et ses synonymes (*secret, réserve, mutisme, mystère*), de l'autre *parole* et les siens.

Les résultats de ces comparaisons peuvent se résumer ainsi : dans DPRS, la fréquence de *silence* est de 4545¹, celles de ces antonymes, *parole* et *discours*, respectivement 6707 et 2147. Ainsi, la fréquence de *silence* est 1,47 fois inférieure à celle de *parole*, mais 2,11 fois supérieure à celle de *discours*. L'importance quantitative de *silence* dans CNRTL est confirmée dans DPRS. En effet, *parole* y a une fréquence de 429 contre 97 pour *silence*, soit plus du cinquième (22,61%) de celle de « parole », ou 9,7 fois la fréquence significative minimale (10). On observe la même tendance pour les synonymes : la fréquence des synonymes de *silence* (87) représentent en effet 23,01% de celle de *parole* (378), soit 8,7 fois la fréquence significative minimale.

De ce bref examen de la fréquence d'emploi de l'opposition *parole/silence*, on peut penser que la silenciation n'est pas un fait marginal, mais un phénomène constitutif du langage au même titre que la matérialité linguistique et qui, par conséquent, participe du sens, comme l'ont déjà noté Piovezani et Pachi Filho, (2010 : s.p.) : « le silence et l'effacement sont aussi un mode de constitution et de formulation du discours et, bien entendu, ils produisent du sens ». Qu'il suffise de prendre à ce propos deux exemples :

(1)[L'opinion publique] interprète certaines réticences de l'état-major dans le sens que vous aviez prévu : et le tour est joué. Aujourd'hui, on a été jusqu'à faire courir le bruit que l'Allemagne, au dernier moment, aurait imposé ce mutisme héroïque à nos officiers! (Martin du G., *J. Barois*, 1913, p. 416, cité par CNRTL).

(2)Je suis prêt à m'immoler par le feu, pour que les Imams et les chefs religieux parlent enfin des

¹ Non compris les cas où *silence* s'oppose à *bruit*.

difficultés auxquels les sénégalais sont confrontés (Khadim Mbacké, Leral.net 21/02/2011).

Ainsi, en plus de l'appeler par son nom, le locuteur assigne du sens au silence : l'opinion publique française fait des hypothèses sur le mutisme de la hiérarchie militaire (1), Khadim Mbacké réagit contre celui des marabouts, nécessairement après l'avoir interprété (2). Par ailleurs, la différence de conditions de production entre CNRTL et DPRS permet de penser que la silenciation, comme le discours fait de formes, est indépendant des contingences spécifiques aux sociétés particulières, chacune d'elles le mettant en œuvre selon des règles qui lui sont spécifiques.

1.1.2 Silenciation/désilenciation : l'ellipse discursive

L'existence de ses règles est confortée par une pratique discursive courante que nous appellerons désilenciation, la restitution de ce qui a été silencié, omis. (1) et (2) illustrent assez bien ce point de vue, mais ce sont des extraits. C'est pourquoi il semble utile de citer le cas de [Silence. Explorateur d'alternatives](#), revue écologiste en ligne dont le discours consiste à donner une forme matérielle à différents aspects de la silenciation de l'écologie (selon *Silence*) par le pouvoir et la grande presse.

La désilenciation autorise à penser que la silenciation participe d'un principe général du langage, l'omission selon des règles capables de restituer ce qui a été effacé. L'opération est massivement représentée dans le métalangage sous des noms différents selon les domaines et/ou niveaux d'analyse : morphème zéro, réticence, ellipse, métaphore, présupposition, sous-entendu, relations lexicales (synonymie, antonymie, hypo/hypéronymie), etc.

La silenciation, comme tous ces termes, exprime un manque, *ellipsis* en latin. On peut donc la considérer

comme une ellipse discursive, mais dans un sens qui ne l'oppose pas à « ellipse mémorielle » (Dardel et Vet 1983 : 4), ni à « ellipse métalinguistique » (Tamba-Mecz 1983 : 151), car dans les deux cas, ce qui est appelé ellipse discursive se réduit à la conception traditionnelle selon laquelle l'ellipse

« implique régulièrement la restitution d'un prototype et d'un seul, excluant toute polysémie ou toute ambiguïté. Si l'on ne peut reconstruire avec certitude un prototype, on glisse de la relation elliptique à celles de gloses interprétatives, où la pluralité est souvent de règle, soit que l'énoncé offre un vide de forme qui le rende ambigu, soit qu'il présente une surcharge de signification » (Tamba-Mecz *op. cit.* : 152).

Pour nous, le sens est hétérogène, ce qu'attestent, entre autres, la « polysémie », les « gloses interprétatives » différentes, les ambiguïtés. L'ellipse discursive de ce point de vue ne procède pas nécessairement, ni même principalement, d'un prototype transparent, mais de règles capables de rendre compte de la pluralité du sens constitutive de l'interdiscours. De là notre approche de la silenciation.

1.2 Une approche de la silenciation : dialogisme, polémique et énonciation

Selon le dialogisme, le fondement du langage est l'altérité, le dialogue à l'échelle sociohistorique : tout discours dans cette perspective est le maillon « d'une discussion idéologique à une grande échelle : il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et objections potentielles, cherche un soutien, etc. » (Bakhtine et Volochinov *op. cit.* : 136). L'altérité postulée par le dialogisme est donc marquée par le désaccord (« objections », « réfute »), et les alliances (« confirme », « cherche un soutien ») participent de cette logique.

Le principe de l'altérité conflictuelle a largement inspiré l'étude du discours, notamment à travers la problématique de l'énonciation. C'est ainsi qu'il a été reformulé en termes d'« hétérogénéité énonciative » (Authier-Revuz *op. cit.*), et rattaché à la notion fondamentale d'interdiscours, un espace de relations dialogiques, puisque défini comme l'« articulation contradictoire de formations discursives référant à des formations idéologiques antagonistes » (Courtine *op. cit.* : 54). De manière analogue, Marcelo Dascal considère la polémique comme un sous-type du type de discours « 'dialogue' » comprenant trois genres : la dispute, sans méthode ni même volonté de dépassement, assimilable au « 'dialogue de sourds' » ; la discussion visant la recherche méthodique de solution par la raison ; et, entre ces deux extrêmes, les controverses qui, sans être « décidable[s] comme la discussion, ni indécidable[s] (rationnellement) comme la dispute », portent sur des divergences profondes, sont « longues, ouvertes, non conclusives et 'recyclables' dans le cours de l'histoire, sans être, pour autant, irrationnelles ou émotives, comme dans le cas des disputes » (Dascal 1998/2011 : 30-33).

Le cadre ainsi esquissé permet de préciser la définition donnée en introduction : la silenciation est l'expression lacunaire, de portée variable, d'une divergence, non pas entre des individus, mais des classes d'acteurs liées par un enjeu de sens social : sur fond de modalisation inhérente à l'expression du désaccord (polémique, controverse, dispute...), de la matérialité linguistique attendue est omis, sciemment ou non, et remplacé par zéro (\emptyset), ou par un autre segment de la matérialité linguistique qui lui est sémantiquement équivalent en termes de silenciation. Dans le premier cas, nous parlerons de suppression-omission (de la matérialité linguistique) ; dans l'autre, de suppression-substitution.

2 ÉLÉMENTS POUR L'ANALYSE

2.1 Portée : silenciation totale/silenciation partielle

En linguistique, la portée désigne l'étendue, sur l'axe syntagmatique, d'un opérateur (la négation, par exemple). Adaptée à la silenciation, la notion devient plus complexe et mérite quelque précision. Nous avons dit en introduction que la silenciation était transversale à l'entier du langage. Mais l'analyse doit, pour des raisons d'ordre méthodologique, distinguer silenciation totale et partielle selon qu'il s'agit de la langue ou du discours. De manière analogue, généralement une silenciation totale ne se donne pas à lire directement, mais plutôt à travers une chaîne de silenciations partielles, dont la cohérence s'établit par inférence.

2.1.1 Silenciation par la langue : l'ethnocide

La langue étant l'expression privilégiée d'une culture, sa silenciation a pour résultat l'ethnocide, la destruction du patrimoine symbolique d'une communauté.

- Silenciation totale

La silenciation totale d'une langue relève généralement de la politique linguistique d'un État, et consiste à exclure la dite langue de la communication. Ainsi, les propos suivants d'un cheikh algérien à ses fidèles kabyles visent la silenciation totale de toutes les langues au profit de l'arabe :

(3) « lorsqu'il y aura un gouvernement musulman, il coupera la tête à qui parlera une autre langue que l'arabe » (A. Ouerdane, *La question berbère en Algérie dans le mouvement national algérien 1926-1980*, 1990¹),

¹ Cité par K. Chachoua « Le piège : Kabyle de langue, Arabe de religion », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 124, <http://remmm.revues.org/6028>).

- Silenciation partielle

En langue, la silenciation partielle renvoie à deux principaux types de cas. Dans le premier cas, la portée de l'opération couvre une modalité de la langue, généralement une variante :

(4) « [A cause de la maîtrise inégale du latin], Le pouvoir de dire [des] uns avait pour contrepartie le silence des autres, réduits de nécessité à la croyance et à l'obéissance » (F. Waquet, *Le Latin ou l'empire d'un signe. XVI^e – XX^e siècle*, 1998 : 274).

Dans l'autre cas, la portée est beaucoup moins étendue et se réduit généralement à l'unité lexicale. La silenciation s'apparente alors au tabou linguistique, conçu comme l'expression d'un positionnement (social, politique, culturel...) institutionnalisé ou à institutionnaliser : au nom de normes, linguistiques/sociales, ou de leur contestation, l'unité est retirée de l'usage, ou de certains usages, et éventuellement remplacé par une autre. Ainsi, dans la communauté pular du nord du Sénégal, ceux que les dominants (*torobé*, nobles) appellent *mathioubé*, esclaves, veulent silencier ce statut en imposant le mot *sebbé*¹ [se:be] :

(5) Nous n'accepterons plus qu'on nous appelle des *mathioubé* et quiconque se hasarderait de nous donner ce surnom, nous mettrons fin à sa vie, appelez-nous dorénavant *Sebbé* (*Wal fadjri* 04/08/2011).

2.1.2 En discours

Plus couramment que par la langue, c'est par le discours que se réalise la silenciation au moyen de règles relevant

¹ Selon Kane (1973 : 618-619), « Les sebbé (sing. ceddo) désignent dans la bouche d'un *pullo* ou *halpular*, toutes populations noires voisines qui ne parlent pas pular ; [...] certains sebbé ont gardé leur parler originel [...] d'autres ont abandonné leur parler pour adopter le pular. Ils sont devenus les sebbé Kolyabé, Burnabé, [...], d'autres en se faisant marabouts sont devenus *torobé* », singulier de « *Torodo* : étymologiquement signifie le quémandeur (verbe *torade*) ».

de catégories de différents ordres. Nous n'en en citerons que deux, qui nous paraissent les plus importantes. Il s'agit, d'une part, des thèmes, de l'autre les contraintes liées aux genres de discours.

a) Thèmes

La portée de la silenciation d'un thème peut varier en fonction des contingences historiques : le génocide arménien (1915-1916), longtemps tabou, est de nos jours reconnu par une large frange de la communauté internationale (wikipedia.org) : de totale, la portée de la silenciation est devenu partielle.

b) Contraintes génériques

Les contraintes génériques peuvent se concevoir comme des déterminations sociohistoriques impliquant certes la maîtrise de la langue, mais sans s'y réduire. Ces déterminations sont une sorte de doxa discursive se manifestant sous l'apparence d'une valeur, conçue comme sacrée. Ainsi, Pierre Bourdieu, dont la maîtrise du français ne peut être mise en doute, cite le cas d'un débat télévisé où il s'est trouvé « devant l'alternative de la soumission résignée à la manipulation ou de l'esclandre, contraire aux règles du débat 'démocratique'¹ ». De même, pour des raisons liées à la question de l'identité sociobiologique, si importante pour les Mandingues, l'ethnologue Youssouf Tata Cissé procède à des coupes dans la transcription/traduction de l'épopée mandingue, telle que racontée par son informateur et co-auteur Wâ Kamissoko : « Sont passés sous silence... », « nous avons cru devoir censurer ce passage » (Cissé et Kamissoko 2000 : 141), etc.

2.2 Type d'unité et corpus

La silenciation n'est pas un type de discours (discours politique, médiatique...), ni un genre (profession de foi, billet...), mais un « registre de type communicationnel ». Maingueneau (2005 : 72 sqq.) appelle ainsi une unité d'analyse transversale à différentes formes textuelles, et

¹ *Le Monde diplomatique*, avril 1996.

qui allient des critères de différents ordres (énonciatif, linguistique, fonctionnel, psychosocial, etc.). Au Sénégal, par exemple, le positionnement citoyen est traditionnellement silencieux par le discours politico-religieux musulman. Cette silencieuse privilégiant l'oral et traverse divers types/genres de discours relevant de divers champs de l'espace social : religieux (sermon, prêche...) ou profane (interview, conférence de presse, etc.), politique (*ndigël* [~digœl]), spécialement, consigne de vote du marabout à ses talibés.

De la notion de registre, il découle que le corpus pour l'étude de la silencieuse peut comporter des textes intégraux et des extraits relevant de genres/types différents.

2.3 Métalangage et repérage

Comme on l'a vu *supra*, l'existence de la silencieuse est manifestée par un métadiscours où la silencieuse est désignée par le terme silence ou un de ses synonymes (mutisme, tabou, réticence, etc.) Mais le synonyme n'est pas nécessairement une unité lexicale. Il peut s'agir de « paraphrase discursive » (Henry 1975 : 95), notion reprise par Mortureux (1993 : s.p.) sous le nom de « paradigmes désignationnels », c'est-à-dire, des « listes de syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné ». Dans le cas où la relation entre ce vocable et sa paraphrase est explicite (désigner, nommer, mais aussi guillemets, etc.), l'auteure parle de « paradigme définitionnel ».

Il peut cependant arriver que la marque formelle de la silencieuse (silence, ses synonymes et paradigmes) soit elle-même silencieuse. Le repérage est alors plus complexe et exige une certaine connaissance de l'interdiscours. Examinons à ce propos la présentation par la tradition de la famille paternelle de Soundjata, fondateur de l'empire du Mali :

« Maghan Kon Fatta est le père du grand Soundjata. Maghan Kon Fatta eut trois femmes et six enfants [...] : Sa première femme s'appelait Sassouma Bérété, fille d'un grand Marabout ; elle fut la mère du roi Dankaran Touman et de la princesse Nana Triban ; la seconde femme, Sogolon Kedjou est la mère de Soundjata et de deux princesses, Sogolon Kolonkan et Sogolon Djamarou ; la troisième est une Camara, elle s'appelait Namandjé, elle fut la mère de Manding Gory ou Manding Bakary qui fut le meilleur ami de son frère Soundjata » (Djibril T. Niane, *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960, p. 16).

Sogolon (prénom) est présentée à travers la fonction reproductrice comme « mère de X » ; ses coépouses, en plus de cette fonction et leurs prénoms, Sassouma et Namandjé, par leurs noms claniques, respectivement Bérété et Camara. Le syntagme « mère de X » est ainsi donné comme une paraphrase discursive possible d'un nom clanique. Cette lecture suggérée par la surface textuelle participe cependant de la silenciation de l'identité sociobiologique évoquée *supra*. En effet, les règles discursives mandingues ne permettent pas de présenter une femme comme la mère de son enfant, celui-ci fût-il empereur, et ses coépouses comme membres de clans.

2.4 Quelques procédés de silenciation

Au lieu d'un inventaire exhaustif des procédés de silenciation – à supposer que cela soit possible –, ce point de l'exposé va, plus modestement, présenter les deux principales modalités de l'effacement évoquées *supra*, la suppression-omission et la suppression-substitution. Mais auparavant, nous aimerions dire quelques mots d'un phénomène qui leur est commun, la modalisation.

2.4.1 La modalisation

Dans la problématique de l'énonciation, la modalisation désigne un phénomène diffus, la marque de la subjectivité

dans l'énoncé. C'est un trait sémantique, d'autant plus difficile à identifier que souvent, il n'y a pas d'indices formels permettant de le repérer. Ainsi, dans les silencieuses suivantes de la Shoah :

(6) « Jamais Hitler n'a ordonné ni admis que quiconque fut tué en raison de sa race ou de sa religion » (R. Faurisson cité par J. Authier-Revuz et L. Romeu, « La place de l'autre dans un discours de falsification de l'histoire », *Mots* 8, p. 54).

(7) Des historiens disent que les Juifs ont été victimes de génocide pendant la deuxième Guerre.

la modalisation est marquée dans (6) par la négation et l'antéposition de « jamais » (6) ; dans (7) en revanche, le déclaratif « dire » autorise l'hésitation entre la modalisation (doute, négation, ironie...) et le constat (degré zéro de la modalisation).

2.4.2 Suppression-omission

Des dictionnaires, (*Le Petit Robert* 1989), des manuels scolaires¹ et autres encyclopédies (*Encarta* 2009) utilisent systématiquement le singulier « traite négrière », renvoyant à la traite atlantique, au lieu du pluriel « traites négrières », silencieusement ainsi la traite arabo-musulmane par l'effacement du morphème du pluriel (-s).

La même silencieuse est opérée au niveau lexical dans notre corpus « droits de l'homme », composé de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ([ONU](#)² 1948), et de ses reformulations que sont la *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* ([OUA](#)¹² 1981) et la *Déclaration du Caire sur les droits de l'homme en Islam* ([OCI](#)¹² 1990). Dans ce corpus, l'effacement du terme *esclavage* est spécifique à l'[OCI](#).

¹ INEADE, *Histoire. 3^e étape. Cours moyen*, Dakar, INEADE, 1996.

² ONU, OUA, OCI : Organisation des Nations unies, Organisation de l'Unité africaine, Organisation de la Conférence islamique.

2.4.2 Suppression-substitution

2.4.2.1 Relations lexicales et traduction

Il existe une solidarité entre traduction et relations lexicales. Diakité (2009) montre à ce propos qu'en bambara, « noble » se dit *tontigi* (*ton.tigi* [tigi] : carquois – maître/propriétaire) : maître du carquois). Mais à la faveur du processus d'arabo-islamisation de l'Afrique, dont une condition nécessaire est la minoration des civilisations africaines, *tontigi*, dans l'épopée en particulier, a été silencieusement au profit d'un synonyme abusif, le néologisme *tontadyon*, (*ton.ta.dyon* : carquois – porter – esclave), litt. « esclave porteur de carquois ». Mais généralement en français on traduit *tontadyon* par *porteur de carquois*, ce qui constitue une omission-suppression.

2.4.2.2 L'emprunt-substitution

L'emprunt par une langue B d'une unité d'une langue A se traduit généralement par l'augmentation du stock lexical de B. En revanche, l'emprunt-substitution, comme son nom l'indique, se contente de remplacer une unité de B par une autre de A. Un cas notable à ce propos est l'emprunt-substitution, à sens unique comme le montre Diallo (2007 : 98), des langues africaines à l'arabe. Pour ne citer qu'un cas récent rapporté par la presse, en 2000, Keur Samba Laobé (toponyme sénégalais), a été rebaptisé Médinatoul Salam (Leral.net 25/04/2012), d'*Al Madina*/Médine, deuxième ville sainte de l'islam, et *salam*, paix, en arabe.

2.4.2.3 Reformulation

Relation de paraphrase, la reformulation se réalise généralement sous la forme de paradigmes, désignationnel ou définitionnel, dans le discours courant aussi bien que dans le discours lexicographique.

- Paradigme désignationnel

Dans DPRS, par exemple, deux paradigmes désignationnels de « marabout » s'opposent dans un processus de silenciation (8)/désilenciation (9) des excès du marabout sur le plan sociopolitique :

(8) « régulateur social » (Aguibou Kane, *Wal fadjri* 06/04/2010), « saint homme » (Sanou Mbaye, ouestaf.com 17/04/2009), « grand sage et homme politique » (Mbacké Ndiaye, seneweb.com 18/01/2012), « *doomu sokhna* (wolof [dɔ:musɔxna]) : enfants de femmes vertueuses » (Mor Bâ Diop, *Wal fadjri* 18/06/2004), etc.

(9) « mafia d'imams et de marabouts » (Birane Diaw, *Le Matin* 19/03/2007), « mafia politico-religieuse » (Serigne F. Dieng, *Le Quotidien* 15/04/2008), « 'guides' religieux égarés », « vautours opulents et affamés » (Momar Mbaye, *Le Quotidien* 29/07/2009), etc.

- Paradigme définitionnel : discours courant/lexicographique

La même silenciation, (8), est réalisée dans (10) au moyen de la redéfinition : accusée par la presse d'avoir été corrompue par un candidat à la présidentielle sénégalaise de 2012, la confrérie mouride, par la voie de son porte parole, Serigne Bass Abdou Khadre Mbacké, nie le fait en redéfinissant la corruption d'après un curieux référentiel juridico-religieux :

(10) « Dieu punit le corrompu et le corrupteur qui sont tous coupables, [mais] si on te donne ce que tu n'as pas réclamé, reconnaissez que cela est légal et que c'est un don de Dieu » (rewni.com 12/01/2012).

Le discours lexicographique aussi utilise la définition à des fins de silenciation. Les exemples suivants présentent le

traitement de « *dreyfusard* » par quatre dictionnaires en ligne :

(11) Partisan de Dreyfus et de la révision de son procès ([Larousse](#)).

(12) XIX^e siècle. Dérivé du nom de l'officier français *Dreyfus*, avec un suffixe à nuance péjorative. HIST. Qui était partisan du capitaine Dreyfus et de la révision de son procès, lors de l'affaire Dreyfus. Subst. *Un dreyfusard, une dreyfusarde* ([Dictionnaire de l'Académie](#) 9^e édition).

(13) (Politique) partisan de Dreyfus, officier français injustement condamné au bagne ([Reverso](#)).

(14) partisan de Dreyfus et convaincu de son innocence ; *p. ext.*, qui a des conceptions politiques de gauche ([TLFi](#)).

À la différence de [Reverso](#) (13) et surtout de [TLFi](#) (14), [Larousse](#) (11) et le [Dictionnaire de l'Académie](#) (12) nient la nature politique de l'affaire Dreyfus.

CONCLUSION

La silenciation n'est pas l'absence de parole en général, mais une modalité de l'expression de l'altérité conflictuelle consistant en l'extension au discours du principe de l'omission diversement appréhendée dans la matérialité linguistique. La silenciation peut de ce point de vue être considérée comme une forme de l'ellipse discursive qui intègre l'hétérogénéité constitutive du sens. C'est à ce titre que quelques éléments ont été proposés pour son analyse, en s'inspirant du dialogisme et de son influence sur la conception du langage.

BIBLIOGRAPHIE

AUTHIER-REVUZ, J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, pp. 98 - 111.

- BAKHTINE, M. et VOLOCHINOV, V. N.** (1929/1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- CISSE, Y. T. et KAMISSOKO, W.** (2000), *La grande geste du Mali. Des origines à la fondation de l'Empire. Des traditions de Krina aux colloques de Bamako*, Paris, Karthala.
- COURTINE, J.-J.** (1981), « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en AD, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages* 62, pp. 9-128.
- DARDEL, R. et VET, C.** (1983), « Ellipse discursive et mémorielle du déterminé dans le syntagme nominal », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 37, pp. 3-12.
- DASCAL, M.** (1998/2011) « La controverse en philosophie », in Giovanni Scarafile (ed.) *A Crua Palavra. Une conversation avec Marcelo Dascal* (Morrisville : Lulu Enterprises Inc.), pp. 27-57.
- DIALLO, A. T.** (2007), « Religion et innovation lexicale en Afrique Noire », *Sudlangues* 7, pp. 96-116, [en ligne] : <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-169.pdf> consulté le 30/04/2012.
- DIAKITÉ, M.** (2009), « Tradition orale, traduction et positionnement 2 : le vocable mandingue « jòn », *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines, nouvelle série* 39/A, pp. 58-72.
- DIAKITÉ, M.** (2006), « Le trou lexical entre langue et discours : pour un statut discursif du silence », Marc Van Compenhoudt, Philippe Thoiron et Daniel Blampain (eds.), *Mots, termes et contextes, Actes des septièmes Journées scientifiques du réseau de chercheurs Lexicologie, Terminologie, Traduction*, Paris, Éditions des archives contemporaines / AUF, pp. 69-78.
- HENRY, P.** (1975), « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages* 37, pp. 81-98.
- KANE, O.** (1973), Les unités territoriales du Futa Toro, *Bulletin de l'I.F.A.N.*, T. XXXV, série B, n° 3, pp. 614-631.

- MAINGUENEAU, D.** (2005), « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques* 9, pp. 65-75, [en ligne] : http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf, consulté le 05/07/2011.
- MORTUREUX, M.-F.** (1993), « Paradigmes désignationnels », *Semen* 8, s. p., [en ligne] : <http://semen.revues.org/4132>, consulté le 22/02/2012.
- MOSCOVITZ, J.-J.** (1991/2007), *D'où viennent les parents ? Psychanalyse depuis la Shoah*, Paris, L'Harmattan.
- PÊCHEUX, M. et FUCHS C.** (1975), « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages* n°37, pp. 7- 80.
- PIOVEZANI, C. et PACHI FILHO, F. F.** (2010), « As idéias fora do lugar » : une histoire des enjeux du développement de l'Analyse du Discours (française) au Brésil », *Semen* 29, s. p., [en ligne], mis en ligne le 24 janvier 2012, consulté le 29 avril 2013. URL : <http://semen.revues.org/8771>
- PULCINEILI-ORLANDI, E.** (1996), *Les formes du silence. Dans le mouvement du sens*, Paris, Éditions des Cendres.
- PULCINEILI-ORLANDI, E.** (1991), « Hétérogénéités et silences », Parret Herman (ed.), *Le Sens et ses hétérogénéités*, Paris, CNRS, pp. 203-215.
- TAMBA-MECZ, I.** (1983), « L'ellipse : phénomène discursif et métalinguistique », *Histoire Épistémologie Langage*, Vol. 5, n° 5-1, pp. 151-157.
- TODOROV, T.** (1981), *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique, suivi d'Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Minuit.